

Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



13003484

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le **24-12-2012**

Pour le Greffier,
Greffé

N° d'entreprise : 0456.767.753
Dénomination (en entier) : FETE AU PALAIS
(en abrégé) :
Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée
Siège : RUE DU BELVEDERE 1, 5170 Lustin, Belgique
(adresse complète)
Objet(s) de l'acte : Extrait de l'acte de nomination -gérants
Texte :

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2012

L'an deux mille douze, le 17 décembre s'est tenue au siège social, rue du Belvédère 1 à 5170 LUSTIN, une Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société Privée à Responsabilité Limitée FETE AU PALAIS.

L'Assemblée est ouverte à dix huit heures sous la présidence de Monsieur JANSEN Dominique

Sont présents : Mr.Dominique JANSEN, propriétaire de 8669 parts sociales
Mme Anne JANSEN, propriétaire de 8669 parts

ORDRE DU JOUR : Nomination de deux gérants

DELIBERATION :

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer gérants de la société à dater du 1er janvier 2013 Monsieur Jacques COQUETTE domicilié rue de Perwez, 9 à 5300 ANDENNE et Monsieur Hugues LEGRAS, domicilié rue Rogier, 9 à 5300 Andenne. Le mandat de Monsieur COQUETTE est de portée générale, le mandat de Monsieur LEGRAS est limité à la gestion de la cuisine. La rémunération de ces mandats est décidée par l'assemblée générale ordinaire. Aucune modification n'est apportée à la gestion journalière.

La séance est levée à 19h00, lecture faite du présent procès-verbal.

LE PRESIDENT
JANSEN DOMINIQUE

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter a personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.